

Comptabilité - Exercice 2000 - Transferts de crédits

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser les transferts de crédits à intervenir en dépenses d'investissement et d'approuver ceux intervenus en dépenses de fonctionnement du 24/10/2000 au 30/11/2000.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans les tableaux ci-après :

Section d'investissement - Demandes de transferts de crédits

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
80 000 (1)	90 020 21538 95069 10100	BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE - Informatique et Télécommunications	90 212 2183 98016 10100	Opérations d'équipement - Ecoles primaires - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et informatique - Informatisation des écoles - Informatique et Télécommunications
50 000 (2)	90 212 2313 00502 33000	Opérations d'équipement - Ecoles primaires - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'enseignement - Bâtiment	92 020 60223 33000	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Fournitures stockées des ateliers municipaux - Bâtiment
5 200	90 322 2184 00509 52000	Opérations d'équipement - Musées - Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de la culture - Musées classés de Besançon	92 322 6068 52050	Services individualisés - Musées - Autres matériel et fournitures non stockés - Musée du Folklore Comtois
7 900 000 (3)	90 322 2313 86021 33000	Opérations d'équipement - Musées - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Palais Granvelle Musée du Temps - Bâtiment	90 412 2313 99188 33000	Opérations d'équipement - Stades - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Stade Léo Lagrange-terrain-tribune-2 phase - Bâtiment
30 000	90 64 2313 00504 33000	Opérations d'équipement - Crèches et garderies - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'action sociale - Bâtiment	92 020 60223 33000	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Fournitures stockées des ateliers municipaux - Bâtiment
11 600	90 820 2188 00501 30100	Opérations d'équipement - Aménagement urbain - Services communs - Autres immobilisations corporelles - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière - Urbanisme	92 820 6226 30100	Services individualisés - Aménagement urbain - Services communs - Autres services extérieurs - Honoraires - Urbanisme

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
4 500 90	822 2318 00508 35000	Opérations d'équipement - Voirie communale et routes - Autres immobilisations corporelles en cours - Domaine de la voirie - Voirie	90 020 2184 00510 33000	Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Mobilier - Domaine de l'administration - Bâtiment
50 000 90 (4)	91 2313 00503 33000	Opérations d'équipement - Foires et marchés - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'économie - Bâtiment	90 824 2313 94019 33000	Opérations d'équipement - Autres opérations d'aménagement urbain - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Démolition bâtiments - Gestion active du patrimoine - Bâtiment
17 600 90	020 6488 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Autres charges - Personnel - Autres charges - Ressources Humaines	90 020 205 00505 10100	Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Concessions, brevets, licences, marques, droits similaires - Domaine de l'informatique - Informatique et Télécommunications
3 000 92	322 6241 52030	Services individualisés - Musées - Transports - Biens - Autres services extérieurs - Musée d'Histoire Naturelle	90 322 2168 00509 52000	Opérations d'équipement - Musées - Autres collections d'oeuvre d'art - Domaine de la culture - Musées classés de Besançon
13 000 92	820 6042 30100	Services individualisés - Aménagement urbain - Services communs - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager) - Urbanisme	90 020 2183 89019 10100	Opérations d'équipement - Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et informatique - Informatique et Télécommunications
100 000 92 (5)	822 61523 35000	Services individualisés - Voirie communale et routes - Services extérieurs - Entretien, réparation voies réseaux - Voirie	90 822 21578 00508 35000	Opérations d'équipement - Voirie communale et routes - Autre matériel et outillage voirie - Domaine de la voirie - Voirie

Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
4 500	92 020 60223 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Fournitures stockées des ateliers municipaux - Electricité-Chauffage	92 412 61522 30900	Services individualisés - Stades - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Electricité-Chauffage
6 000	92 020 60223 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Fournitures stockées des ateliers municipaux - Electricité-Chauffage	92 413 61522 30900	Services individualisés - Piscines - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Electricité-Chauffage
4 282	92 020 6156 20500	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Administration Générale	92 321 6135 20500	Services individualisés - Bibliothèques et médiathèques - Services extérieurs - Locations mobilières - Administration Générale
5 000	92 020 6156 20500	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Administration Générale	92 321 6156 20500	Services individualisés - Bibliothèques et médiathèques - Services extérieurs - Maintenance - Administration Générale
5 900	92 020 6255 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Autres services extérieurs - Frais déménagement - Ressources Humaines	92 40 6255 20400	Services individualisés - Sport et Jeunesse - Services communs - Autres services extérieurs - Frais déménagement - Ressources Humaines
10 608	92 020 6255 20400	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Autres services extérieurs - Frais déménagement - Ressources Humaines	92 322 6255 20400	Services individualisés - Musées - Autres services extérieurs - Frais déménagement - Ressources Humaines
66 000 (6)	92 211 61522 33000	Services individualisés - Ecoles maternelles - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Bâtiment	92 020 6156 33000	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Bâtiment

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
8 455 92	311 6135 41027	Services individualisés - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Services extérieurs - Locations mobilières - Orchestre de Besançon	92 311 6574 41026	Services individualisés - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement aux associations et organismes de droit privé - Orchestre Lyrique
32 500 92	311 6283 46000	Services individualisés - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Frais de nettoyage des locaux - Conservatoire National de Région	92 23 6283 49000	Services individualisés - Enseignement supérieur - Frais de nettoyage des locaux - Ecole Régionale des Beaux-Arts
7 643 92	33 6288 41050	Services individualisés - Action culturelle - Autres services extérieurs - Autres - Action Culturelle	92 422 6042 47034	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager) - MPT Pianoise
20 000 92	411 60612 30900	Services individualisés - Salles de sport, gymnases - Energie et électricité non stockables - Electricité-Chauffage	92 020 60612 30900	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Energie et électricité non stockables - Electricité-Chauffage
11 215 92	422 6042 47033	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager) - MPT Grette	92 020 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Imprimerie - Communication
11 649 92	422 6042 47033	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager) - MPT Grette	92 522 6288 47040	Services individualisés - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Autres services extérieurs - Autres - Prévention
15 000 92	422 61522 33000	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Bâtiment	92 020 605 33000	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Achats matériels, équipements, travaux incorporés - Bâtiment

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
100 000 (7)	510 64111 20400	Services individualisés - Santé - Services communs - Personnel titulaire - Rémunération principale - Ressources Humaines	92 422 64118 20400	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Autres indemnités - Rémunération personnel titulaire - Ressources Humaines
100 000 (7)	510 64118 20400	Services individualisés - Santé - Services communs - Autres indemnités - Rémunération personnel titulaire - Ressources Humaines	92 422 6453 20400	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Cotisations caisses de retraite - Ressources Humaines
47 000 (92)	71 61522 33000	Services individualisés - Parc privé de la Ville - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Bâtiment	92 020 605 33000	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Achats matériel, équipements, travaux incorporés - Bâtiment
8 000 (92)	71 6358 20500	Services individualisés - Parc privé de la Ville - Autres droits, impôts adm. impôts - Administration Générale	92 311 6132 20500	Services individualisés - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Services extérieurs - Locations immobilières - Administration Générale
5 000 (92)	813 61522 33000	Services individualisés - Propreté urbaine - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Bâtiment	92 020 61522 33000	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Entretien, réparation bâtiments - Bâtiment
8 750 (92)	820 6042 30100	Services individualisés - Aménagement urbain - Services communs - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager) - Urbanisme	92 020 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Imprimerie - Communication
10 000 (92)	820 6226 30400	Services individualisés - Aménagement urbain - Services communs - Autres services extérieurs - Honoraires - Plan et Informations Géographiques	92 020 60224 10100	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Fournitures administratives stockées - Informatique et Télécommunications

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
50 000 (7)	92 821 64111 20400	Services individualisés - Equipements de voirie - Personnel titulaire - Rémunération principale - Ressources Humaines	92 90 64118 20400	Services individualisés - Interventions économiques - Autres indemnités - Rémunération personnel titulaire - Ressources Humaines
6 200	92 822 61523 86020 35000	Services individualisés - Voirie communale et routes - Services extérieurs - Entretien, réparation voies réseaux - Parking de la Mairie - Voirie	92 020 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Imprimerie - Communication
100 000 (7)	92 822 64111 20400	Services individualisés - Voirie communale et routes - Personnel titulaire - Rémunération principale - Ressources Humaines	92 422 64111 20400	Services individualisés - Autres activités pour les jeunes - Personnel titulaire - Rémunération principale - Ressources Humaines
3 258	92 831 6281 91016 30000	Services individualisés - Aménagement des eaux - Concours divers (cotisations) - Syndicat Mixte d'Etude du Bassin du Doubs - Direction Générale des Services Techniques	92 020 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Imprimerie - Communication
2 000	92 91 6042 30200	Services individualisés - Foires et marchés - Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager) - Economie-Emploi-Tourisme	92 024 6257 00200	Services individualisés - Fêtes et cérémonies - Autres services extérieurs - Réceptions - Cabinet du Maire - Relations Publiques
4 100	92 91 6281 30200	Services individualisés - Foires et marchés - Concours divers (cotisations) - Economie-Emploi-Tourisme	92 020 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Imprimerie - Communication
4 675	92 815 617 82002 20200	Services individualisés - Transports urbains - Etudes et recherches - Emploi du versement-transport - Finances	92 020 6156 90004 00300	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services extérieurs - Maintenance - Imprimerie - Communication

Montant	Imputation Initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
47 000 931	6611 20200	Opérations financières - Charges intérêts emprunts dettes - Finances	92 020 627 20200	Services individualisés - Administration générale de la collectivité - Services bancaires et assimilés - Finances
5 700 931	6611 20200	Opérations financières - Charges intérêts emprunts dettes - Finances	92 822 6125 86020 20200	Services individualisés - Voirie communale et routes - Services extérieurs - Redevance crédit bail immobilier - Parking de la Mairie - Finances

Section de fonctionnement - Demandes de transferts de crédits

Montant	Imputation initiale	Libellés	Imputation nouvelle	Libellés
15 000	992 617 30700	BUDGET EAUX - DÉPENSE Eaux - Etude et recherche - Eaux	992 6068 30700	Eaux - Autres matières et fournitures - Eaux
1 000	995 635 50000	BUDGET DU SSADPA Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées - Autres impôts, taxes et versements assimilés - Service Hygiène-Santé	995 6281 50000	Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées - Blanchissage à l'extérieur - Service Hygiène-Santé
40 000	995 6411 50000	Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées - Rémunération du personnel titulaire - Service Hygiène-Santé	995 6111 50000	Service de Soins A Domicile pour Personnes Agées - Sous-traitance à caractère médical - Service Hygiène-Santé
200 000	997 604 00802 32000	BUDGET DES DÉCHETS - DÉPENSE Déchets - Achats études et prestations de services - Tri papiers et plastiques - Parc Auto et Déchets	997 611 32000	Déchets - Sous-traitance générale - Parc Auto et Déchets
17 486	899 208 00508 35000	BUDGET TRANSPORTS PUBLICS URBAINS Transports publics urbains - Autres immobilisations incorporelles - Domaine de la voirie - Voirie	899 2176 00508 35000	Transports publics urbains - Matériel embarqué - Domaine de la voirie - Voirie
26 000	899 2183 00508 35000	Transports publics urbains - Matériel de bureau et informatique - Domaine de la voirie - Voirie	899 2313 00508 35000	Transports publics urbains - Immobilisation en cours - Constructions - Domaine de la voirie - Voirie

1. Service Informatique : achat de matériel informatique pour l'équipement des écoles (80 KF).
2. Travaux d'investissement en régie municipale : Service Bâtiment : travaux de réfection des sanitaires de l'école primaire du Rosemont (50 KF).
3. Travaux du stade Léo-Lagrange : redéploiement de crédits suite à non réalisation de recettes (7 900 KF).
4. Service Bâtiment : travaux de démolition d'une maison d'habitation au 5, chemin de la Bousserotte (50 KF).
5. Service Voirie : achat d'un silo de stockage de sel de déneigement (100 KF).
6. Service Bâtiment : travaux de mise en sécurité de divers bâtiments (66 KF).
7. Répartition des crédits de personnel dans les sous-fonctions budgétaires conformément aux dispositions de la M14 (100 KF + 100 KF + 50 KF + 100 KF).
8. Complément de crédits en vue du rattachement à l'exercice du mois de décembre du contrat d'exploitation de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères avec la SECIP (200 KF).

«**M. VUILLEMIN** : Nous allons aborder successivement 8 dossiers qui concernent des questions financières. Certains dossiers justifient ou peuvent justifier des explications complémentaires, d'autres peut-être moins.

Le premier rapport auquel vous êtes habitués concerne les habituels transferts de crédits intervenus du 24 octobre au 30 novembre tant en investissement qu'en fonctionnement. Un transfert important mérite des explications. Il s'agit d'un transfert de 7 900 000 F en faveur du stade Léo Lagrange. Je rappelle que cette année, nous avons effectué pour 28 MF de travaux au stade, portant sur la réfection de la pelouse, des travaux de démolition et l'installation d'une tribune dite provisoire. Outre la participation de la Ville, ces dépenses devaient être couvertes par des recettes attendues, recettes qui n'ont pas été réalisées sur l'exercice en cours. Il convient donc de corriger la prévision de recettes par un redéploiement de crédits non utilisés qui tient compte du rythme effectif de réalisation d'autres travaux. Il va de soi que les crédits transférés seront réinscrits au budget primitif 2001 pour ne pas pénaliser ces opérations.

Cette solution se justifie au moins pour deux raisons. Premièrement par un souci de transparence et de clarté. En effet, une non-réalisation de recettes de l'exercice 2000 doit être couverte par des crédits du même exercice, donc de l'exercice 2000. On aurait pu adopter une autre solution consistant à dire «après tout on constatera cette non-réalisation dans le compte administratif que l'on verra l'année prochaine». Ce serait contraire à une chose à laquelle j'attache beaucoup d'importance, c'est la transparence et la sincérité des budgets. On aurait pu aussi souscrire un emprunt complémentaire, ce qui vous en conviendrez ne serait pas une solution financière bonne pour la Ville. Voilà ce qui justifie donc ce transfert de 7 900 000 F qui apparaît dans les tableaux de transferts.

M. LE MAIRE : Merci Jacques. Vous savez qu'on a réalisé de gros travaux au stade Léo Lagrange, pour 28 MF. On n'est pas gâté par les résultats actuels de l'équipe fanion mais on espère quand même que cela reviendra. Il y a un projet prévu pour arriver en D1, il restera du temps à ceux qui nous succéderont pour continuer les travaux mais désormais il y a deux tribunes dans lesquelles tous les supporters peuvent être à l'abri et il y en a assez pour l'instant je crois pour remplir les deux. Il y a surtout une belle pelouse, bien meilleure qu'à Sochaux. Il manque peut-être un entraîneur de qualité ? Pour ma part, je ne dis rien en ce qui concerne l'entraîneur.

M. BONNET : Monsieur le Maire, j'avais l'intention de poser une question sur ce transfert de crédit de 7 900 000 F et M. le Premier Adjoint y a déjà en partie répondu. Il y a aussi 2 MF de redéploiement de crédits au rapport suivant sur le stade également.

M. VUILLEMIN : C'est la même question.

M. BONNET : On ne va pas s'opposer de toute façon à l'idée de faire des travaux au stade puisqu'on l'a souhaité. Les transferts de crédits partent du Musée du Temps vers le stade, donc d'une certaine manière on va être obligé de reporter encore un peu le Musée du Temps mais c'est une longue histoire. Je voudrais aussi avoir plus de précisions sur la non-réalisation de recettes puisque vous dites qu'il y a des recettes non réalisées mais de quoi s'agit-il ? Et on peut quand même s'interroger sur le fait qu'on soit obligé de rogner sur d'autres budgets pour arriver à faire le stade alors qu'il y a assez de volonté politique. On s'est quand même à l'époque étonné du retard pour ces travaux qu'on fait maintenant parce qu'il y a eu une opportunité alors qu'on n'a manifestement pas les moyens et qu'il faut toucher à autre chose pour les faire. De quoi s'agit-il quand vous parlez de non-réalisation de recettes ?

M. DINTROZ : Je voulais personnellement féliciter M. VUILLEMIN, je l'ai déjà fait en privé sur la qualité de la gestion de ses comptes. Je voulais lui dire que j'étais un tout petit peu déçu qu'il soit si mal récompensé de la qualité de ses travaux, lui qui avait su j'allais dire quelque part être fidèle à son maire lors de la division de ses troupes et qui maintenant se trouve j'allais dire plus ou moins bien soutenu mais je voulais donc le féliciter. Il y a quand même une position qui est cocasse ce soir Monsieur le Maire puisqu'il n'y a pas si longtemps notre ami M. PINARD se gaussait sur nos prévisions. Or vous vous trouvez avec à votre gauche et à votre droite deux challengers fort sympathiques tous les deux mais ils sont dans votre camp cette fois-ci. Voilà ce que je voulais vous dire.

Revenons à des choses qui m'interpellent davantage, c'est qu'une fois de plus, et déjà la dernière fois, vous transférez des fonds qui viennent du peu d'avancement du Musée Granvelle et quand l'on sait qu'il y a un projet d'ouverture partielle en octobre 2001, cela a été annoncé ici et vous avez même des services qui travaillent en communication pour essayer de promouvoir des visites partielles au mois d'octobre, je me fais quand même un petit peu peur parce que les seuls travaux que nous pouvons voir sur les derniers mois, c'est le changement des plastiques qui servent de fenêtres au Palais Granvelle depuis 3 ans. Alors voyez-vous, quelque part ça nuit à l'image de Besançon. Si c'est pour montrer qu'à Besançon on travaille, ça bouge et on rénove, ça c'est réussi ! Jean-Claude DUVERGET vous avait dit la dernière fois qu'il y avait danger de vouloir ouvrir trop tôt ou prévoir trop tôt une ouverture qui ne se ferait manifestement pas en 2001, car si vous enlevez les vacances, il n'y a plus que 6 mois pour l'équipe qui suit. Elle sera sûrement performante quelle qu'elle soit mais là c'est un peu court. Je pense que les fenêtres sont quand même choisies même si on a eu des changements d'architecte.

Monsieur le Maire, je vous inciterai à demander à vos services d'être plus prudents quant à fixer des dates en 2001. Je sais bien qu'il faut être optimiste, ici on est très optimiste, l'Université baisse mais c'est que ça monte, je n'ai pas très bien compris voyez toutes choses comme cela et là vous avez un exemple précis au vu et su des Bisontins, nous avons toujours depuis 3 ans des fenêtres en plastique et on doit ouvrir dans 6 mois.

M. ROIGNOT : Je voulais sur ce dernier point du Musée du Temps apporter une réponse parce qu'il est un peu outrancier de dire que depuis 3 ans les seuls travaux réalisés ont consisté à changer des plastiques aux fenêtres. Je veux bien vous inviter dès demain Monsieur DINTROZ à faire le tour à l'intérieur cette fois-ci du Musée du Temps pour voir qu'effectivement il y a des travaux et que nous en avons réalisé pour quelques millions de francs depuis 3 ans, que nous n'avons pas fait que changer les plastiques des fenêtres. Dans ce cas-là, je vous concède qu'effectivement nous aurions été particulièrement inefficaces. Simplement, nous avons projeté d'ouvrir ce Musée du Temps en 2000 et il y a une année de retard pour des raisons qui ne tiennent pas grandement, loin s'en faut, aux problèmes de la Ville. Si nous sommes en retard sur cette question de monument historique, c'est bien parce que nous avons des collaborateurs extérieurs, à la DRAC notamment où un architecte des monuments historiques nous fait perdre beaucoup de temps dans son souci j'allais dire du détail. Je n'en dirai pas plus pour l'instant mais j'ai là-dessus un dossier épais sur tous les retards que nous prenons de mois en mois parce qu'il faut satisfaire telle ou telle prescription tenant à la restauration de ce bâtiment.

Actuellement ce qu'on peut dire, c'est que les choses ont repris un rythme un peu plus normal et qu'effectivement ce bâtiment sera livré courant octobre 2001, enfin dans l'automne 2001 en l'état actuel de mes informations naturellement. Mais nous mettons tant Marcel FERREOL pour l'aspect muséographique contenu dans ce Musée que moi-même sur l'aspect rénovation des bâtiments, le maximum d'énergie pour que cette échéance soit tenue. Ce que je peux vous indiquer, c'est que les niveaux de bâtiment seront livrés pour les travaux muséographiques à partir du mois de février, mars et avril niveau par niveau pour qu'ensuite les muséographes puissent installer leur matériel, si je peux employer ce terme. Nous en sommes là. Reste un dernier problème qui est sur le bâtiment dit de l'administration du Musée du Temps qui sera un petit peu le site nerveux si je peux employer ce terme-là avec toute la surveillance et la télésurveillance où là nous avons encore quelques incertitudes que nous nous employons à lever le plus rapidement possible. Rassurez-vous, une dernière fois si vous voulez nous pourrons visiter, nous avons fait autre chose que de changer les plastiques des fenêtres.

M. LE MAIRE : Tu as du temps peut-être plus utile à consacrer ailleurs, à mon avis. Si M. DINTROZ veut visiter, il peut y aller tout seul, il n'a pas besoin de toi.

M. VUILLEMIN : Je voudrais d'abord rassurer M. DINTROZ. Les crédits transférés seront bien réinscrits au budget primitif de l'an prochain, les choses sont claires. Il nous manquait 13 900 000 F sur une enveloppe de l'ordre de 28 MF de dépenses. Comment est couverte cette non-réalisation de dépenses ? Les 7 900 000 F dont on vient de parler, 2 MF de l'Etat, 2 MF de dépenses imprévues, ça apparaîtra au point suivant et 2 MF du Département. Je voudrais quand même faire deux commentaires par rapport à cela parce que c'est bien qu'on nous dise vous transférez, etc. mais moi j'observe, en regardant cela, que la Ville est seule ou quasiment seule pour porter à bout de bras la rénovation complète d'un stade, c'est-à-dire d'une structure sportive qui dépasse très largement les murs de Besançon. Cela mérite quand même d'être rappelé. C'est bien de nous dire vous

transférez, etc. mais il faut bien payer les entreprises qui ont démolé, qui ont fait les travaux. On ne peut pas leur dire qu'on attendait des recettes de telle collectivité qui n'arrivent pas et qu'en conséquence on ne peut pas les payer. Ce ne serait pas sérieux.

Enfin, je voudrais quand même insister sur la notion de sincérité et de clarté du budget. On aurait très bien pu dire, ce sera dans les recettes et les dépenses du compte administratif, on votera cela au mois de juin l'année prochaine et personne, sauf ceux peut-être qui regardent les choses d'un peu près, n'y aurait rien vu. Ce n'est pas notre façon d'opérer, on le dit il nous manque des recettes, on les couvre par des crédits qu'on dégage sur l'exercice en cours. C'est ce que j'appelle la sincérité, la transparence et la clarté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.